

F O D G F i P 49

LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

A l'attention de
Monsieur Mathieu
Administrateur Général des Finances publiques
de Maine et Loire

Angers le 12 février 2015

Objet : Stationnement sur le site de la Cité administrative d'Angers

Monsieur l'Administrateur Général,

Je me permets encore de vous interpellier sur le dossier concernant l'attribution de places de parking pour les véhicules personnels des agents en poste à la Cité administrative.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir apporter des réponses précises aux questions suivantes :

- La suppression du nombre de places de stationnement à l'intérieur de la Cité sera-t-elle provisoire (durée des travaux) ou définitive suite à l'octroi d'un contingent supplémentaire d'emplacements au service de la Police Nationale,
- L'administration voulant faire supporter l'ensemble de la charge aux agents, dans l'hypothèse de la création d'une association d'usagers, sera-t-il obligatoire pour un agent d'être adhérent pour bénéficier d'un badge. A contrario, un refus d'adhésion impliquera-t-il une exclusion à l'attribution d'un badge,
- Quelles solutions seront envisagées pendant les périodes de congés compte tenu d'une plus grande disponibilité de places (suspension des paiements afin de réduire les coûts globaux,...),
- Y aura-t-il des dérogations (gratuité) pour certaines catégories (handicapés, géomètres, agents utilisant leur véhicule personnel à des fins professionnelles,...),
- Le nombre exact de badges actuellement attribués par chaque administration et le nombre effectivement recensé comme actifs,
- La répartition chiffrée prévue par administration au regard des effectifs de chacune d'entre elles,
- Les projections du coût mensuel supporté par agent selon les estimations des administrations. Quelles solutions seront proposées aux couples travaillant sur le site.

Je vous rappelle que la section FO DGFIP 49 s'est clairement positionnée pour l'octroi d'un badge à chaque agent et la gratuité pour tous.

FO DGFIP 49 ne s'associera pas avec les administrations qui, sous l'égide de la Préfecture, veulent faire payer aux agents en poste à la Cité une facture qui n'est pas la leur.

En attendant de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur l'Administrateur Général des Finances publiques l'assurance de mes salutations distinguées.

Christel Lucas
Secrétaire Départemental
FO DGFIP 49